agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AFRIQUE/TCHAD - Armes en lieu et place de développement : de l'inapplication de la loi qui imposait d'utiliser les recettes pétrolières à des fins civiles

N'Djamena (Agence Fides) – En 2010, le Tchad a dépensé 154 milliards Francs CFA (234 millions d'€uros) en armements, soit un chiffre encore très élevé même s'il était inférieur à celui de 2008 (275,7 milliards de Francs CFA soit 420 millions d'€uros), année où le régime du Président Idriss Déby dut faire face à une série de mouvements de guérillas qui allèrent jusqu'à menacer la capitale, N'Djamena. C'est ce qui ressort d'un récent rapport élaboré par l'ONG CCFD-Terre Solidaire qui dénonce la forte augmentation du transfert d'armes dans le pays entre 2004 et 2010, en violation de l'esprit de la loi du 11 janvier 1999 qui établissait que les recettes pétrolières du pays auraient dû être employées à des fins sociales.
La loi en question établissait en particulier que 10% de la rente pétrolière tchadienne devaient être déposés sur un compte ad hoc destiné aux générations futures, 80% devaient être investis dans les domaines de la santé, des affaires sociales, de l'enseignement, des infrastructures, du développement rural (élevage et agriculture), de l'environnement et des ressources hydriques, 5% devant être réservés aux communautés locales des régions dans lesquelles le pétrole brut était extrait.
Cette loi avait été imposée par la Banque mondiale comme condition en vue de la concession de fonds pour la construction des infrastructures nécessaires à l'exploitation du pétrole (en particulier l'oléoduc reliant le Tchad au port de Doula au Cameroun).
La norme en question, ainsi que l'affirme le rapport, n'a jamais été appliquée et elle a même été supplantée par une autre, datant de 2005, qui a supprimé la partie des recettes destinée aux générations futures et a en revanche augmenté la part destinée à la sécurité, à la justice et à l'administration du territoire. « Ces secteurs, qualifiés de prioritaires, se voient attribuer 65% des recettes directes » affirme le rapport.
Les conséquences au plan social sont dramatiques : en 2009, le Tchad occupait le 175ème rang (sur 182 pays) en termes de développement humain et le 132ème (sur 135) en termes d'indice de pauvreté humaine. La prolifération des armes, surtout légères, sur le sol tchadien a par ailleurs accru la violence entre les communautés locales (outre à être exportées en direction des pays voisins, en particulier de la région soudanaise du Darfour) alors que le grave problème des mines (1 million présentes sur le territoire) et des engins non explosés (2 millions) persiste. (L.M.)
(Agence Fides 01/02/2012)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it